

# Mon assoc est-elle data-driven ? 2/2 – l'opérationnel

Suite de notre précédent post ([voir ici](#))

Des questions plus opérationnelles, comme chacun sait le diable se niche dans les détails

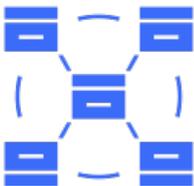
	<p>Les données sont utiles.</p> <p>Que ce soit à l'occasion d'une migration, ou lors de la mise en place de nouveaux process, il est bon de se poser la question de la légitimité à conserver et utiliser telle ou telle donnée. Inutile de s'encombrer !</p>
	<p>Les données sont uniques.</p> <p>L'adresse d'un contact, par exemple, est enregistrée dans une table et une seule. Si cela n'était pas possible des synchronisations sont mises en œuvre pour éviter toute incohérence.</p>
	<p>les données sont de bonne qualité</p> <p>Les adresses sont au format postal, des référentiels communs aux différents outils ont été définis (projets, thématiques d'engagement, etc.), des traitements sont régulièrement exécutés pour identifier les problèmes et les résoudre automatiquement dans la mesure du possible.</p>
	<p>les données sont fraîches, et leur mise à jour est fluide et robuste</p> <p>Les mises à jour sont effectuées en temps réel. Un historique des modifications effectuées peut être activé si besoin.</p> <p>Les traitements automatiques et notamment ceux concernant l'intégration de flux externes sont effectués au fil de l'eau, et ne compromettent pas l'intégrité des données.</p>

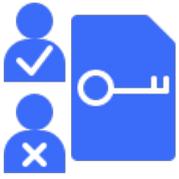
# Mon assoc est-elle data-driven ? 1/2 – la stratégie

**Comment piloter mon association par les données ?** (est-elle “data-driven”)

Une question toujours plus d’actualité, à l’heure du marketing digital et de l’interopérabilité des systèmes d’information. quelques questions à se poser, pour faire le point et identifier des axes d’amélioration.

Dans un second post, j’évoquerai quelques aspects plus opérationnels.

	<p><b>Une politique de la donnée est définie et suivie</b> Une instance en lien avec la gouvernance regroupe stratégès, utilisateurs métiers, techniciens de la donnée.</p>
	<p><b>Les données sont enregistrées dans des bases de données structurées</b> Un dictionnaire des données existe et est régulièrement mis à jour. L’architecture des données est connue. Des référentiels communs aux différents outils métiers peuvent être utilisés.</p>
	<p><b>Les données sont exploitables par des outils d’analyse</b> Un modèle de données est défini afin de permettre aux utilisateurs métiers de disposer et éventuellement de concevoir des tableaux de bord de suivi et de pilotage de leur activité.</p>
	<p><b>Les données personnelles sont hébergées de façon sécurisée et conformément au RGPD</b> De nombreux sujets doivent être réglés, tels que la sécurité de l’hébergement (plan de reprise d’activité, disponibilité), ainsi que sa localisation (UE), le consentement des contacts, la protection des accès, l’identification des prestataires, la justification des traitements, etc. La mise en conformité RGPD est d’ailleurs un bon moyen de rentrer dans une démarche “data-driven”.</p>



**Les données peuvent être partagées et sont accessibles selon  
l'usage**

Des règles sont définies pour permettre à chaque utilisateur  
autorisé un accès contrôlé aux données.